

Décision

Générale

colonial

Décision n° 269 du 25 avril 1942 :

n° 269

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 avril 1942

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro

30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

M. Poinignon, auxiliaire en service au Cer- de (Bibliothèque) exercera cumulativement avec ses fonctions actuelles celles d'aide comptable du Service zootechnique. Il distribuera son emploi du temps suivant les instructions qui lui seront données après accord entre les deux chefs de service intéressés. Le salaire mensuel de M. Poinignon est porté à 1.750 francs par mois.